

DISCOURS DU MAIRE

Maskinongé, le 1^{er} novembre 2010

Citoyennes, Citoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous faire rapport sur la situation financière de notre Municipalité.

SITUATION FINANCIÈRE

Selon les nouvelles normes comptables en vigueur, le rapport financier de la Municipalité, pour l'exercice financier 2009, est consolidé, c'est-à-dire qu'il renferme des renseignements relatifs aux organismes contrôlés par la Municipalité (soit le Service des Loisirs de Maskinongé inc. et la Régie d'Aqueduc de Grand Pré). Ce rapport consolidé indique donc au 31 décembre 2009, des revenus de fonctionnement et d'investissement de 2 562 227\$, des dépenses de fonctionnement, d'immobilisations et de remboursement de la dette à long terme pour un total de 2 427 738\$. Ayant affecté 28 490\$ de nos surplus accumulés, nous avons terminé l'année 2009 avec un surplus consolidé de 162 979\$. De plus, nous retrouvons des immobilisations consolidées au montant de 8 306 376\$ et une dette à long terme consolidée de 3 026 448\$.

Les surplus accumulés de la Municipalité se totalisent à 288 795\$, à la fin de 2009. Un montant de 8 356,43\$ a été ajouté à la réserve financière de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, suite à l'encaissement de surplus, et un montant de 27 687\$ a été affecté à ladite réserve en 2009, ce qui porte à 13 118,34\$ le total de cette réserve. Aucun montant n'est affecté au fonds de roulement de 100 000\$. Nous prévoyons terminer l'année 2010 avec un léger surplus.

Les états financiers 2009 ont été vérifiés par Deschesnes, Mailhot, CA. Ils seront vérifiés par la même firme pour l'année 2010.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2010

En 2010, la rémunération annuelle incluant l'allocation de dépenses pour le maire est de 10 760,40\$ et de 3 586,80\$ pour un conseiller.

De plus, en tant que maire et représentant de la Municipalité, je suis appelé à siéger au conseil de la MRC de Maskinongé (128\$ la séance, plus 375\$ par mois), au comité d'administration de la MRC (150\$ la séance), au comité d'aménagement et d'urbanisme de la MRC (128\$ la séance) et au conseil de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré (70\$ la réunion). Ces montants sont payés par lesdits organismes.

OCTROI DE CONTRATS

Les municipalités sont soumises à des règles précises pour l'octroi de contrats. Je dépose donc la liste de tous nos contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ conclus en 2010 (ou les contrats de plus de 2 000\$ conclus avec le même contractant comportant une dépense totale qui excède 25 000\$). Cette liste peut être consultée au bureau municipal.

RÉALISATIONS 2010

Voirie

Cette année, nous avons réalisé des travaux d'asphaltage sur le rang Petit-Bois (à la sortie du secteur urbain), sur les rues Saint-Joseph et Saint-Laurent Ouest totalisant une dépense de 77 797\$. À cette dépense, nous appliquons une aide financière de 20 000\$ offerte par notre député, monsieur Jean-Paul Diamond, dans le cadre du programme de l'amélioration du réseau routier municipal.

De plus, nous avons effectué la réparation de ponceaux au rang de la Rivière Sud-Est, à la route du Petit-Trompe-Souris, à la route Baie-des-Ouines, à la route Livernoche et à la route du Brûlé pour une dépense totale de 29 951\$.

Glissement de terrain

Les travaux de réparation du glissement de terrain au rang de la Rivière Sud-Ouest, survenu le 1^{er} octobre 2008, ont été finalisés en février 2010. Le coût de cette finalité de travaux s'élève à 55 490\$.

La réclamation finale, au *Programme général d'aide financière lors de sinistres* du Ministère de la Sécurité publique qui représente un peu plus de 70% des coûts totaux, a été produite. Deux premiers versements totalisant 154 379\$ ont été reçus en 2009.

Halte routière de la Baie-de-Maskinongé

Après plusieurs mois d'efforts et de travail dans le dossier de la Halte routière de la Baie-de-Maskinongé, je suis heureux de voir cette belle réalisation qui regroupe trois restaurants, un dépanneur avec service d'essence, le bureau d'information touristique, des stationnements pour les camions ainsi qu'une aire de jeux pour enfants. Il s'agit d'un investissement de 7 millions de dollars dans notre Municipalité, qui rapportera en plus des taxes foncières, au delà d'une soixantaine d'emplois. Cette nouvelle Halte routière située à Maskinongé, porte d'entrée dans la région de la Mauricie, attirera davantage les visiteurs. Une fois entrés chez-nous, les touristes découvriront notre belle région et peut-être visiteront plusieurs de nos magnifiques attraits.

Service des loisirs

Suite à la réponse positive du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, relativement à notre demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, pour un projet de nouveautés et d'améliorations à nos infrastructures du Service des loisirs, nous avons réalisé des investissements pour un montant de 162 498\$, jusqu'à présent.

En effet, les jeunes et les moins jeunes pourront s'adonner au patinage ou au hockey sur une nouvelle patinoire, l'hiver prochain. Les joueurs de pétanque ont utilisé leur nouvelle surface de jeu durant tout l'été. Aussi, les enfants peuvent découvrir de nouveaux modules de jeux, des paniers de basketball ainsi qu'un parc de planches à roulettes. Puisque l'hiver approche rapidement, nous installerons le jeu de palet dès le printemps prochain.

Rappelons que la réalisation de ce projet est possible grâce à l'implication financière du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du Pacte rural de la MRC de Maskinongé, de la Caisse populaire de Maskinongé, de EBI Environnement et de plusieurs autres commanditaires.

Terrains résidentiels de la Municipalité

Le développement résidentiel dans le secteur des rues Deschênes, des Bâtisseurs et des Cerisiers est au-delà de nos espérances. Cinq terrains résidentiels ont été vendus de la fin 2009 à aujourd'hui, représentant 106 119\$.

Fête : *Maskinongé vous accueille!*

À la 3^e édition de *Maskinongé vous accueille*, nous avons eu une grande participation des citoyens à la journée de la vente de garage. Pour une première cette année, en plus de recevoir comme il se doit nos nouveaux arrivants propriétaires occupants lors du brunch communautaire, nous avons souligné le travail extraordinaire de plusieurs bénévoles qui s'impliquent activement dans notre Municipalité au sein d'un organisme. Le bénévolat contribue à la richesse d'une municipalité. Il crée entre tous ses citoyennes et citoyens un sentiment d'appartenance qui fait qu'une municipalité est agréable à vivre.

Téléphonie IP

En juillet dernier, la Municipalité prenait le virage technologique en installant la téléphonie IP à l'Hôtel de Ville et au Centre communautaire, soit les édifices qui reçoivent la fibre optique. Notons, qu'aucun numéro de téléphone n'a été changé. Seuls des fonctionnalités supplémentaires ont été ajoutées, comme par exemple des boîtes vocales, l'affichage des appels, plus de canaux vocaux, le réseau interne avec les 16 autres municipalités de notre MRC, etc. Par cette nouvelle téléphonie, nous maximisons l'utilisation de la fibre optique et économisons les frais de Bell Canada.

Rafrâchissement de l'édifice de l'Hôtel de Ville

Étant dans l'obligation de réparer un mur extérieur de l'édifice de l'Hôtel de Ville, nous en avons profité pour repeindre la bâtisse au complet. Par la même occasion, nous avons refait le lettrage et l'éclairage de l'édifice. De plus, trois mâts installés dans le parterre de l'Hôtel de Ville supporteront dorénavant les drapeaux. L'image de la Municipalité commence par son Hôtel de Ville!

Subventions

À chaque année, la Municipalité soutient financièrement son milieu par des subventions. Cette année, 5 000\$ ont été remis au Centre Communautaire, 337\$ au Club Optimiste, 100\$ à la Fabrique Saint-Joseph-de-Maskinongé, 1 295\$ à l'accueil des nouveaux arrivants propriétaires et pour l'hommage à nos bénévoles ainsi que 425\$ à l'accueil des nouveaux bébés. Ces montants viennent s'ajouter aux sommes versées à la Bibliothèque (un peu plus de 23 000\$) et au 49 612\$ du Service des loisirs sans compter le projet de nouvelles infrastructures.

ORIENTATIONS 2011

Voirie et infrastructures municipales

Dans le cadre de l'entente Canada-Québec relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, la Municipalité recevra un montant de 765 133\$, à raison de 25% pour chacune des années 2010 à 2013, pour la réalisation de travaux d'infrastructures d'aqueduc, d'égout, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures.

L'analyse de toutes nos infrastructures municipales nous permettra de mettre à jour notre plan d'intervention, qui établira les priorités de nos travaux municipaux à réaliser. Bien entendu, nous

investirons la grande partie de ces argents sur nos routes aux différents endroits prioritaires dans la Municipalité, selon les résultats du plan d'intervention.

Projet – rampe de mise à l'eau

Le projet d'aménagement d'une rampe de mise à l'eau à la Rivière Maskinongé sur un terrain près du pont Cartier-Ross, soit sur le rang de la Rivière Sud-Ouest, n'a pas vraiment progressé. La Municipalité attend la rédaction finale du contrat d'acquisition du terrain pour sa signature avec le Ministère du Transport du Québec. Des démarches seront entreprises en 2011, afin de voir dans quel programme d'aide financière ce projet pourrait être admissible.

Développement domiciliaire / Terrains résidentiels de la Municipalité

Le développement domiciliaire de Maskinongé fait l'envie des municipalités avoisinantes. Le dynamisme, la qualité de ses citoyens, les activités culturelles et sportives, le positionnement géographique, le taux de taxation de notre Municipalité, en plus du programme d'accès à la propriété pour la construction de nouvelles résidences principales mis en place en partenariat avec la Caisse populaire de Maskinongé, sont quelques uns des incitatifs pour s'établir chez-nous.

Considérant le rythme de développement des dernières années, nous commencerons dès 2011, certaines démarches pour la réalisation de la Phase II du Parc résidentiel (secteur des rues Deschênes, des Bâisseurs et des Cerisiers).

Taxation 2011

Nous avons demandé une équilibrage du rôle pour 2011, 2012 et 2013. Les évaluations des propriétés augmentent en moyenne de 25%. Certaines variations au niveau de la taxation sont donc à prévoir pour 2011. Comme par les années passées, soyez assurés que le Conseil municipal mettra tous les efforts nécessaires afin de prévoir un taux de taxation abordable tout en maintenant les meilleurs services à la population ainsi qu'en respectant la capacité de payer des citoyens.

CONCLUSION

À vous chers citoyens(nes), je vous remercie de la confiance et du soutien que vous m'avez apportés. Je vous invite à participer activement à la vie de votre Municipalité. Vous pouvez assister aux séances du Conseil municipal chaque premier lundi du mois à 20h00 au Centre Communautaire. Également, il y a toujours de la place pour ceux qui désirent s'impliquer comme bénévole dans un de nos organismes.

À vous chers employés(es) municipaux, je vous remercie pour votre travail assidu. Sans votre participation active aux réalisations de tous nos projets, Maskinongé ne serait pas la même Municipalité.

À vous chers membres du Conseil municipal, je vous remercie pour votre excellent travail et votre habituelle collaboration. Soyons toujours à l'écoute des demandes des citoyens afin de se donner comme priorité, l'amélioration de la qualité de vie et des services à Maskinongé.

Michel Clément, maire